

Image not found or type unknown



cumul emploi retraite Suis-je couverte par le fond de garantie de

Par **lilia92**, le **09/04/2010** à **13:56**

Bonjour,

Ma retraite du régime général étant plus que misérable "misérable", j'ai été contrainte de reprendre un travail salarié.

Je n'ai que 100 trimestres

La société dans la quelle je travaille va déposer son bilan avec insuffisance d'actif.

Suis-je couverte par le fond de garantie des salaires?

Merci d'avance